



349, rue Labelle  
Saint-Jérôme (Québec)  
J7Z 5L2

Région des Laurentides

---

# AVIS PUBLIC

---

## RÈGLEMENTS NUMÉROS 371-23, 372-23, 373-23, 374-23, 375-23, 376-23 ET 377-23

### Budget 2024

**AVIS PUBLIC** vous est par la présente donné par le soussigné, qu'à sa session ordinaire du 13 décembre 2023, le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord a adopté les règlements numéros 371-23, 372-23, 373-23, 374-23, 375-23, 376-23 et 377-23 concernant les prévisions budgétaires pour l'année 2024 ainsi que la répartition des dépenses.

Les quotes-parts à chacune des municipalités-membres seront donc envoyées en conséquence dans les délais prévus.

Lesdits règlements sont disponibles au bureau de la MRC de La Rivière-du-Nord (349, rue Labelle à Saint-Jérôme) selon les heures d'ouverture et sur son site internet à l'adresse suivante : <http://mrcrdn.qc.ca> ainsi qu'au bureau de chacune de ses municipalités constituantes.

Ces règlements entreront en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 19<sup>e</sup> jour de décembre 2023.

Guillaume Laurin-Taillefer, avocat  
Directeur général et greffier-trésorier